



*Mairie de Montgiscard  
Haute Garonne  
Commune du Sicoval*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MONTGISCARD**

Nombre de  
Membres.

Afférents au  
Conseil : 12  
En Exercice :  
19  
Qui ont pris part à  
la délibération :  
17

L'An deux mille dix-sept, le 13 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

**PRESENTS** : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME, PUYDEBOIS Yves, ANGUITA Nathalie FATRAS Dominique Adjoints, M. DUPOUY Julien, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël, M. DALL'ACQUA Christian, M. MOIREZ-CHARRON Alain

**ABSENTS EXCUSES** : Mme FEYT Roselyne (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane) ; Mme VIGNAUX Jacqueline (pouvoir à Mme ANGUITA Nathalie), M. DECRETTE Hugues (pouvoir à M. FATRAS Dominique), Mme BRATINA Maya (pouvoir à M. PUYDEBOIS Yves) ; M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à M. DUPOUY Julien), M. MAURY Henry (pouvoir à M. EYCHENNE Jean-Pierre)

Date Convocation :  
08/04/2017

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :  
08/04/2017

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Jean-Pierre EYCHENNE  
Le Procès Verbal de la séance du 03/04/17 est approuvé à la majorité et trois voix contre (M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Spinazze)

**OBJET : Approbation du Compte Administratif Communal année 2016.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. PUYDEBOIS Yves, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2016 dressé par M. FOREST Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2016 ainsi que les décisions modificatives, à l'unanimité,

1/ Lui donne acte de présentation faite du Compte Administratif.

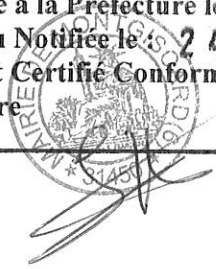
2/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits des crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3/ Arrête les résultats définitifs.

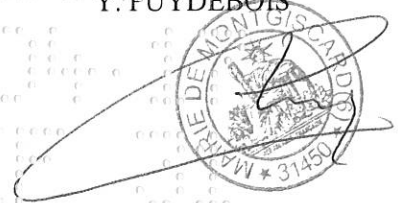
Le Conseil Municipal, hors la présence M. le Maire, approuve à la majorité, et quatre abstentions (M. Spinazze, M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Dall'Acqua) le compte administratif année 2016.

Ont signé au registre, M. Y. PUYDEBOIS, M. Mme N. ANGUITA, M. D. FATRAS, M. J-P. EYCHENNE, Mme MT. ARTUS, M. J. DUPOUY, Mme E. FAGGIAN, M. T. LIAIGRE, M. J. SPINAZZE, M. A. MOIREZ-CHARRON, M. C. DALL'ACQUA.

Délibération Rendue Exécutoire  
Transmise à la Préfecture le :  
Publiée ou Notifiée le : **24 AVR. 2017**  
Document Certifié Conforme.  
M. le Maire



Le 2<sup>ème</sup> adjoint,  
Y. FUYDEBOIS





*Mairie de Montgiscard  
Haute-Garonne  
Commune du Sizouvai*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MONTGISCARD**

Nombre de Membres.	de
Afférents Conseil : 12	au
En Exercice : 19	
Qui ont pris part à la délibération : 19	

L'An deux mille dix-sept, le 13 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

**PRESENTS :** M. FOREST Laurent Maire, MM. MME, PUYDEBOIS Yves, ANGUITA Nathalie FATRAS Dominique Adjoints, M. DUPOUY Julien, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël, M. DALL'ACQUA Christian, M. MOIREZ-CHARRON Alain

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FEYT Roselyne (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane) ; Mme VIGNAUX Jacqueline (pouvoir à Mme ANGUITA Nathalie), M. DECRETTE Hugues (pouvoir à M. FATRAS Dominique), Mme BRATINA Maya (pouvoir à M. PUYDEBOIS Yves) ; M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à M. DUPOUY Julien), M. MAURY Henry (pouvoir à M. EYCHENNE Jean-Pierre)

Date Convocation :
08/04/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :
08/04/2017

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Jean Pierre EYCHENNE  
Le Procès Verbal de la séance du 03/04/17 est approuvé à la majorité et trois voix contre (M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Spinazze)

**OBJET : Approbation du Compte de Gestion Communal année 2016.**

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'année 2016, les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2/ Statuant sur l'ensemble du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

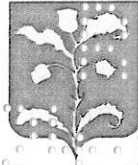
Le Conseil Municipal, à la majorité et quatre abstentions (M. Spinazze, M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Dall'Acqua) déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016, par le Receveur Municipal visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération Rendue Exécutoire**  
**Transmise à la Préfecture le :**  
**Publiée ou Notifiée le :** 24 AVR. 2017  
**Document Certifié Conforme.**  
**M. le Maire**



Le Maire,  
L. FOREST.





Mairie de Montgiscard  
Haute Garonne  
Commune du Sicoval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MONTGISCARD

Nombre de  
Membres.  
Afférents au  
Conseil : 12  
En Exercice :  
19  
Qui ont pris part à  
la délibération :  
19

L'An deux mille dix-sept, le 13 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

PRESENTS : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME, PUYDEBOIS Yves, ANGUITA Nathalie FATRAS Dominique Adjoint, M. DUPOUY Julien, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël, M. DALL'ACQUA Christian, M. MOIREZ-CHARRON Alain

ABSENTS EXCUSES : Mme FEYT Roselyne (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane) ; Mme VIGNAUX Jacqueline (pouvoir à Mme ANGUITA Nathalie), M. DECRETTE Hugues (pouvoir à M. FATRAS Dominique), Mme BRATINA Maja (pouvoir à M. PUYDEBOIS Yves) ; M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à M. DUPOUY Julien), M. MAURY Henry (pouvoir à M. EYCHENNE Jean-Pierre)

Date Convocation :  
08/04/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :  
08/04/2017

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean -Pierre EYCHENNE  
Le Procès Verbal de la séance du 03/04/17 est approuvé à la majorité et trois voix contre (M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Spinazze)

**OBJET : Vote des taux d'imposition année 2017.**

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de M le Maire, et après en avoir délibéré, compte tenu des nécessités de financement des opérations d'investissement de la commune, compte tenu de la nécessité d'offrir des services de qualité à la population, compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat, de la hausse du coût de la masse salariale (notamment due à la revalorisation du point indiciaire), décide de procéder à une modification des taux d'imposition et vote à la majorité une voix contre M. Moirez-Charron et 3 abstentions M. Spinazze, M. Liaigre, M. Dall'Acqua, les taux, qui s'établiront comme suit pour l'année 2017 (soit 1%) :

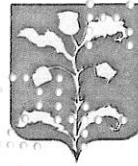
Taxe d'habitation :	12.92 %, au lieu de 12.79 % (année 2016).
Taxe Foncière (bâti) :	22.47 %, au lieu de 22.25 % (année 2016).
Taxe Foncière (non bâti) :	73.82 %, au lieu de 73.09 % (année 2016).

Délibération Rendue Exécutoire  
Transmise à la Préfecture le :  
Publiée ou Notifiée le :  
Document Certifié Conforme  
M. le Maire



Le Maire,  
L. FOREST





*Mairie de Montgiscard  
Haute Garonne  
Commune du Sicoval*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MONTGISCARD**

Nombre de  
Membres.  
Afférents au  
Conseil : 12  
En Exercice :  
19  
Qui ont pris part à  
la délibération :  
19

L'An deux mille dix-sept, le 13 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

**PRESENTS** : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME, PUYDEBOIS Yves, ANGUITA Nathalie FATRAS Dominique Adjoints, M. DUPOUY Julien, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël, M. DALL'ACQUA Christian, M. MOIREZ-CHARRON Alain

**ABSENTS EXCUSES** : Mme FEYT Roselyne (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane) ; Mme VIGNAUX Jacqueline (pouvoir à Mme ANGUITA Nathalie), M. DECRETTE Hugues (pouvoir à M. FATRAS Dominique), Mme BRATINA Maja (pouvoir à M. PUYDEBOIS Yves) ; M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à M. DUPOUY Julien), M. MAURY Henry (pouvoir à M. EYCHENNE Jean-Pierre)

Date Convocation :  
08/04/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :  
08/04/2017

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Jean Pierre EYCHENNE  
Le Procès Verbal de la séance du 03/04/17 est approuvé à la majorité et trois voix contre (M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Spinazze)

**OBJET : Affectation des résultats année 2016.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité et quatre abstentions (M. Spinazze, M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Dall'Acqua) :

- Constate que le Compte Administratif 2016 du Budget Communal fait apparaître :
  - un excédent de fonctionnement d'un montant de : 372 208.60 € (y compris les reports de l'exercice 2015 : 30 000€)
- Constate que la section d'investissement du Compte Administratif 2016 fait apparaître :
  - un solde positif d'investissement d'un montant de 422 047.41 € (y compris les reports de l'exercice 2015 : 257 758.81€).
- Décide à l'unanimité :
  - \* d'affecter au titre de l'année 2017 le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de : 372 208.60 € (y compris les reports de l'exercice 2015), comme suit,
    - Affectation en réserve (compte 1068) : 342 208.60 € pour 2017.
    - Affectation en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) : 30 000.00 € pour 2017.
  - \* de conserver le résultat de la section d'investissement d'un montant de 422 047.41 € en 2017.







Mairie de Montgiscard  
Haute Garonne  
Commune du Sicoval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MONTGISCARD

Nombre de  
Membres.  
  
Afférents au  
Conseil : 12  
En Exercice :  
19  
Qui ont pris part à  
la délibération :  
19

L'An deux mille dix-sept, le 13 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

**PRESENTS :** M. FOREST Laurent Maire, MM. MME, PUYDEBOIS Yves, ANGUITA Nathalie FATRAS Dominique Adjoints, M. DUPOUY Julien, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël, M. DALL'ACQUA Christian, M. MOIREZ-CHARRON Alain

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FEYT Roselyne (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane) ; Mme VIGNAUX Jacqueline (pouvoir à Mme ANGUITA Nathalie), M. DECRETTE Hugues (pouvoir à M. FATRAS Dominique), Mme BRATINA Maja (pouvoir à M. PUYDEBOIS Yves) ; M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à M. DUPOUY Julien), M. MAURY Henry (pouvoir à M. EYCHENNE Jean-Pierre)

Date Convocation :  
08/04/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :  
08/04/2017

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Jean Pierre EYCHENNE  
Le Procès Verbal de la séance du 03/04/17 est approuvé à la majorité et trois voix contre (M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Spinazze)

**OBJET : Vote des subventions aux associations, année 2017.**

Monsieur le Maire ayant exposé à l'assemblée délibérante, les demandes de subvention des associations, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide et vote à la majorité un contre M. Moirez-Charron et quatre abstentions (M. Spinazze, M. Dall'Acqua, M. Liaigre, M. Dupouy) les subventions ci-dessous précisées :

AICA	540.00 €.
Anciens Combattants	900.00 €.
A.P.E.M	750.00 €.
Archers de Montgiscard	900.00 €.
Club de Bridge	150.00 €.
Club le Chardon	1 440.00 €.
Comité de Jumelage	1 620.00 €.
Danceu'z :	810.00 €.
Ensemble Vocal du Lauragais :	900.00 €.
Etoile Bouliste Montgiscardaise :	900.00 €.
Football Club de l'Autan :	3 420.00 €.
F.J.E.P :	15 300.00 €.
F.N.A.C.A :	150.00 €.
G.R.S :	600.00 €.
Gymnastique Volontaire :	1 035.00 €.
Judo Club Montgiscard	1 800.00 €.



Livre d'hiver :	1 200.00 €.
Montgiscard en Fêtes :	15 000.00 €.
Tennis Club :	2 700.00 €.
Caminarem	200.00 €
Coopérative Scolaire Ecole Elémentaire :	750.00 €.
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle :	610.00 €.

Soit un montant total de subvention de : 51 925.00 €.

Toutefois Monsieur le Maire précise les points suivants :

- Les subventions seront versées en deux fois, avec un premier versement représentant 70% de la subvention, et un deuxième versement représentant les 30% restants.
- Une subvention n'est pas acquise de plein droit, et peut être « modulée » d'une année sur l'autre en fonction de la dynamique de l'association, des projets de celle-ci des animations et/ou des frais exceptionnels qui peuvent avoir lieu une année donnée.
- les aides indirectes et le soutien apportés aux associations sont conséquents

**Délibération Rendue Exécutoire**

**Transmise à la Préfecture le :**

**Publiée ou Notifiée le :**

**Document Certifié Conforme.**

**M. le Maire**



Le Maire,

L. FOREST.





Mairie de Montgiscard  
Haute Garonne  
Commune du Sicoval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MONTGISCARD

Nombre de  
Membres.  
  
Afférents au  
Conseil : 12  
En Exercice :  
19  
Qui ont pris part à  
la délibération :  
19

L'An deux mille dix-sept, le 13 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

PRESENTS : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME, PUYDEBOIS Yves, ANGUITA Nathalie FATRAS Dominique Adjoint, M. DUPOUY Julien, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël, M. DALL'ACQUA Christian, M. MOIREZ-CHARRON Alain

ABSENTS EXCUSES : Mme FEYT Roselyne (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane) ; Mme VIGNAUX Jacqueline (pouvoir à Mme ANGUITA Nathalie), M. DECRETTE Hugues (pouvoir à M. FATRAS Dominique), Mme BRATINA Maja (pouvoir à M. PUYDEBOIS Yves) ; M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à M. DUPOUY Julien), M. MAURY Henry (pouvoir à M. EYCHENNE Jean-Pierre)

Date Convocation :  
08/04/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :  
08/04/2017

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean Pierre EYCHENNE  
Le Procès Verbal de la séance du 03/04/17 est approuvé à la majorité et trois voix contre (M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Spinazze)

**OBJET : Vote du Budget Primitif Fonctionnement Communal année 2017.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve à la majorité, quatre abstentions (M. Spinazze, M. Moirez-Charron, M. Liaigre M. Dall'Acqua) le Budget Primitif communal, section fonctionnement, qui s'établit comme suit,
- Précise que la section de fonctionnement est votée par chapitre.

Dépenses de Fonctionnement : 1 818 194.00 €.  
Recettes de Fonctionnement : 1 950 530.00 €.

Délibération Rendue Exécutoire  
Transmise à la Préfecture le 24 AVR. 2017  
Publiée ou Notifiée le :  
Document Certifié Conforme.  
M. le Maire



Le Maire,  
L. FOREST





Mairie de Montgiscard  
Haute Garonne  
Commune du Sicoval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MONTGISCARD

Nombre de  
Membres.  
Afférents au  
Conseil : 12  
En Exercice :  
19  
Qui ont pris part à  
la délibération :  
19

L'An deux mille dix-sept, le 13 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

**PRESENTS :** M. FOREST Laurent Maire, MM. MME, PUYDEBOIS Yves, ANGUITA Nathalie FATRAS Dominique Adjoints, M. DUPOUY Julien, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël, M. DALL'ACQUA Christian, M. MOIREZ-CHARRON Alain

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FEYT Roselyne (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane) ; Mme VIGNAUX Jacqueline (pouvoir à Mme ANGUITA Nathalie), M. DECRETTE Hugues (pouvoir à M. FATRAS Dominique), Mme BRATINA Maja (pouvoir à M. PUYDEBOIS Yves) ; M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à M. DUPOUY Julien), M. MAURY Henry (pouvoir à M. EYCHENNE Jean-Pierre)

Date Convocation :  
08/04/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :  
08/04/2017

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Jean -Pierre EYCHENNE  
Le Procès Verbal de la séance du 03/04/17 est approuvé à la majorité et trois voix contre (M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Spinazze)

**OBJET : Vote du Budget Primitif Investissement Communal année 2017.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve à la majorité, quatre abstentions (M. Spinazze, M. Moirez-Charron, M. Liaigre M. Dall'Acqua) le Budget Primitif communal, section investissement, qui s'établit comme suit,
- Précise que la section d'investissement est votée par chapitre.

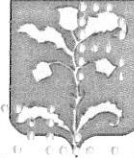
Dépenses d'Investissement : 1 550 305.90 €.  
Recettes d'Investissement : 1 550 305.90 €.

Délibération Rendue Exécutoire  
Transmise à la Préfecture le : 24 AVR. 2017  
Publiée ou Notifiée le :  
Document Certifié Conforme.  
M. le Maire



Le Maire,  
L. FOREST





Mairie de Montgiscard  
Haute Garonne  
Commune du Sicoval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MONTGISCARD

Nombre de  
Membres.  
Afférents au  
Conseil : 12  
En Exercice :  
19  
Qui ont pris part à  
la délibération :  
19

L'An deux mille dix-sept, le 13 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

**PRESENTS :** M. FOREST Laurent Maire, MM. MME, PUYDEBOIS Yves, ANGUITA Nathalie FATRAS Dominique Adjoint, M. DUPOUY Julien, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël, M. DALL'ACQUA Christian, M. MOIREZ-CHARRON Alain

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FEYT Roselyne (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane) ; Mme VIGNAUX Jacqueline (pouvoir à Mme ANGUITA Nathalie), M. DECRETTE Hugues (pouvoir à M. FATRAS Dominique), Mme BRATINA Maja (pouvoir à M. PUYDEBOIS Yves) ; M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à M. DUPOUY Julien), M. MAURY Henry (pouvoir à M. EYCHENNE Jean-Pierre)

Date Convocation :  
08/04/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :  
08/04/2017

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Jean -Pierre EYCHENNE

Le Procès Verbal de la séance du 03/04/17 est approuvé à la majorité et trois voix contre (M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Spinazze)

**OBJET : Amortissement.**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal, la possibilité de procéder à des amortissements. A ce titre M. le Maire propose de procéder aux amortissements des biens mobiliers suivants :

**AMORTISSEMENTS 2017**

**MATERIEL INFORMATIQUE SERVICE ADMINISTRATIF**  
**Mandat 368 du 22/04/2015 - article 2183 - inventaire 2014/1**  
**Mandat 594 du 27/06/2015 - article 2183 - inventaire 2014/1**  
**Amortissement linéaire sur 3 ans - Délibération N° 8/2015**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
2 021,80 €			
	2015	673,76 €	673,76 €
	2016	673,76 €	1 347,52 €
	2017	674,28 €	2 021,80 €

**MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE ELEMENTAIRE**  
**Mandat 593 du 27/06/2015 - article 2183 - inventaire 2010/8**  
**Mandat 1140 du 30/12/2014 - article 2183 - inventaire 2010/8**  
**Amortissement linéaire sur 3 ans - Délibération N° 28/2015**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
2 261,14 €			
	2015	753,71 €	753,71 €
	2016	753,71 €	1 507,42 €
	2017	753,72 €	2 261,14 €

**MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE ELEMENTAIRE**  
**Mandat 672-771-1107-1108 - article 2183 - inventaire 2010/8**  
**Amortissement linéaire sur 5 ans - Délibération N° 19/2014**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
4 232,34 €			
	2014	846,47 €	846,47 €
	2015	846,47 €	1 692,94 €
	2016	846,47 €	2 539,41 €
	2017	846,47 €	3 385,88 €
	2018	846,46 €	4 232,34 €

**MATERIEL INFORMATIQUE MAIRIE**  
**Mandat 478 - article 2183 - inventaire 2016/8**  
**Amortissement linéaire sur 5 ans - Délibération N°**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
29 735,23 €			
	2017	5 947,05 €	5 947,05 €
	2018	5 947,05 €	11 894,10 €
	2019	5 947,05 €	17 841,15 €
	2020	5 947,05 €	23 788,20 €
	2021	5 947,03 €	29 735,23 €

**ARMOIRE DE MAINTIEN EN TEMPERATURE**  
**Mandat 351 du 11/04/2013 - article 2188 - inventaire 2009/29**  
**Amortissement linéaire sur 5 ans - Délibération N° 19/2014**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
3 606,93 €			
	2014	721,39 €	721,39 €
	2015	721,39 €	1 442,78 €
	2016	721,39 €	2 164,17 €
	2017	721,39 €	2 885,56 €
	2018	721,37 €	3 606,93 €

**SECHE MAINS**

**Mandat 1165 - article 2188 - inventaire 2016/67**  
**Amortissement linéaire sur 2 ans - délibération N°**

<b>VALEUR D'ACHAT</b>	<b>ANNEE</b>	<b>AMORTISSEMENT</b>	<b>CUMUL AMORTISSEMENT</b>
867,25 €			
	2017	433,63 €	433,63 €
	2018	433,62 €	867,25 €

**PROJECTEUR NUMERIQUE**

**Mandat 772 - article 2188 - inventaire 2013/8**  
**Amortissement linéaire sur 5 ans - Délibération N° 19/2014**

<b>VALEUR D'ACHAT</b>	<b>ANNEE</b>	<b>AMORTISSEMENT</b>	<b>CUMUL AMORTISSEMENT</b>
54 352,22 €			
	2014	10 870,44 €	10 870,44 €
	2015	10 870,44 €	21 740,88 €
	2016	10 870,44 €	32 611,32 €
	2017	10 870,44 €	43 481,76 €
	2018	10 870,46 €	54 352,22 €

**MOBILIER ECOLE MATERNELLE**

**Mandat 928 - article 2184 - inventaire 2010/23**  
**Amortissement linéaire sur 3 ans - Délibération N° 28/2015**

<b>VALEUR D'ACHAT</b>	<b>ANNEE</b>	<b>AMORTISSEMENT</b>	<b>CUMUL AMORTISSEMENT</b>
2 605,61 €			
	2015	868,54 €	868,54 €
	2016	868,54 €	1 737,08 €
	2017	868,53 €	2 605,61 €



**MOBILIER ECOLE MATERNELLE**  
**Mandat 293- article 2184 - inventaire**  
**Mandat 674- article 2184 - inventaire**  
**Mandat 675- article 2184 - inventaire**  
**Mandat 734 article 2184 - inventaire**  
**Mandat 773- article 2134 - inventaire**

**Amortissement linéaire sur 5 ans - Délibération N°**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
6 569,68 €			
	2017	1 313,94 €	1 313,94 €
	2018	1 313,94 €	2 627,88 €
	2019	1 313,94 €	3 941,82 €
	2020	1 313,94 €	5 255,76 €
	2021	1 313,92 €	6 569,68 €

**BROYEUR - ASPIRATEUR FEUILLES**

**Mandat 340 - article 21578 - inventaire 2015/4**

**Amortissement linéaire sur 3 ans - Délibération N° 20/2016**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
11 880,00 €			
	2016	3 960,00 €	3 960,00 €
	2017	3 960,00 €	7 920,00 €
	2018	3 960,00 €	11 880,00 €

**TONDEUSE DEBROUSSAILLEUSE**

**Mandat 677 - article 21578 - inventaire 2012/9**

**Amortissement linéaire sur 2 ans - Délibération N° 20/2016**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
1 683,00 €			
	2016	841,50 €	841,50 €
	2017	841,50 €	1 683,00 €

**SOUFFLEURS**

**Mandats 678 - 1008 - article 21578 - inventaire 2012/9**

**Amortissement linéaire sur 2 ans - Délibération N° 20/2016**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
2 801,33 €			
	2016	933,78 €	933,78 €
	2017	933,78 €	1 867,56 €
	2018	933,77 €	2 801,33 €

**TRONCONNEUSE - TAILLE HAIES**

**Mandat 1104 - article 21578 - inventaire 2012/9**

**Amortissement linéaire sur 2 ans - Délibération N° 20/2016**

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
1 624,39 €			
	2016	812,20 €	812,20 €
	2017	812,19 €	1 624,39 €



## TRACTEUR RENAULT

Mandats 341 - 558 - article 2182 - inventaire 2012/9  
Amortissement linéaire sur 3 ans - Délibération N° 20/2016

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
20 400,00 €			
	2016	6 800,00 €	6 800,00 €
	2017	6 800,00 €	13 600,00 €
	2018	6 800,00 €	20 400,00 €

## REMORQUE

Mandat 557 - article 2182 - inventaire 2012/9  
Amortissement linéaire sur 3 ans - Délibération N° 20/2016

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
2 000,00 €			
	2016	666,67 €	666,67 €
	2017	666,67 €	1 333,34 €
	2018	666,66 €	2 000,00 €

## BROYEUR A VEGETAUX

Mandat 1245 - article 2041411 - inventaire 2012/9  
Amortissement linéaire sur 3 ans - Délibération N°

VALEUR D'ACHAT	ANNEE	AMORTISSEMENT	CUMUL AMORTISSEMENT
3 711,66 €			
	2017	1 237,22 €	1 237,22 €
	2018	1 237,22 €	2 474,44 €
	2019	1 237,22 €	3 711,66 €

Article 28183	8 221,52 €
Article 28188	12 025,45 €
Article 28184	2 182,47 €
Article 281758	6 547,47 €
Article 28182	7 466,67 €
Article 20841411	1 237,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 680,80 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
- Approuve à l'unanimité l'ensemble des amortissements ci-dessus référencés.

Délibération Rendue Exécutoire  
Transmise à la Préfecture le :  
Publiée ou Notifiée le : **24 AVR. 2017**  
Document Certifié Conforme  
M. le Maire

Le Maire,  
L. FOREST.

